

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Comité Syndical " NORD-ALLIER "

Objet :
Tarif Prestations
ANC 2026

L'an Deux mil vingt cinq le 8 Décembre
Le Comité Syndical " Nord-Allier "
s'est assemblé au lieu habituel de ses séances
sous la présidence de Mr DE CONTENSON, en suite de la
convocation faite par M. le Président.

	Présents	Excusés	Absents
AGONGES	Mr METHENIER Alain Mr ENOUX François		
AUBIGNY	Mr BRAZY Bernard Mme LAMARE Christine		
AUTRY ISSARDS	Mr BOGACZ Joël Mr MARCHAND Patrick		
BAGNEUX	Mr CHOMONT Michel Mr BARRE Jean Damien		
BOURBON L'ARCHLT	Mme MALTERE Josette	Mr BONNET Richard	
BUXIERES LES MINES	Mr BOIRE Jean Mr NERICI Richard		
CHATEAU SUR ALLIER	Mr MARNIER Michel	Mr MOSNIER Jean Luc	
COULEUVRE	Mr RONDET Daniel		Mr BONNEAU Jean
COUZON	Mr DE CONTENSON Christophe Mme GIRARD Dominique		
FRANCHESSE	Mr COLLAYE Christian		Mr BARBAT Julien
GIPCY	Mr SONIVAL Eric	Mr BOURDIER Dominique	
LIMOISE	Mme DESCLOUX Nathalie	Mr THIBIER Thierry	
LURCY LEVIS	Mr BISSONNIER Jean Paul Mr FOYENTIN Samuel		
MEILLERS			Mr FARIZON Antoine Mme PICCAND Nadège
MONTILLY	Mr DUVAL Nicolas		Mr PINET Didier
NEURE	Mr LESAGE Guillaume		Mr MARTIN Alexandre
POUZY MESANGY	Mme BEBIN Sylvie Mr MANGIN Michel		
ST AUBIN LE MONIAL	Mr BERTIN Eric Mme ADELARD Isabelle		
SAINT HILAIRE	Mr GUIOT Olivier	Mr CHIROL François	
ST LEOPARDIN D'AUGY	Mr BRUNOL Norbert	Mme MARTEL Coralie	
SAINT MENOUX	Mme EDELIN Sylvie Mr DESVAUX Jean Pierre		
SAINT PLAISIR	Mr BERNADON Gilles Mr CAVA Jacky		
THENEUILLE	Mr DESCHET Hervé	Mr PROST Anthony	
VALIGNY	Mr BECQUART Alain	Mr GOVIGNON Dominique	
LE VEURDRE	Mr FLAMAND Denis		Mme MAUROY Emilie
VIEURE	Mr DESURIER Claude Mr BOUDET Régis		
YGRANDE			Mr POPY Pierre Mr THOMAS Sébastien
54	37	8	9

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 003-200082360-20251208-37_25-DE

Pouvoir :

- Mr PROST Anthony donne pouvoir à Mr DESCHET Hervé

Assistaient à la séance : Mr DEBARNOT Guillaume, Mr ROBERT Jérôme, Mr BUISSONNIER Benoit, Mme MOREAU Delphine.

Tarif 2026 – Prestations SPANC

Comme chaque année, il convient de réactualiser les tarifs pour les prestations SPANC. Le comité syndical propose d'augmenter les tarifs en 2026 (HT) hors pénalité comme suit :

Neuf et réhabilitation	Tarif H.T.*
Vérification de conception	135,00 €
Vérification de conception installation supp	90,50 €
Modification du projet	0,00 €
Vérification d'exécution des travaux	121,50 €
Vérification complémentaire Niveau 1	0,00 €
Vérification complémentaire Niveau 2	37,00 €
Contrôle de Vente	Tarif H.T.*
Contrôle pour Vente	121,00 €
Contre visite Contrôle vente	66,50 €
Tarifs installations existantes	Tarif H.T.*
Contrôle périodique (fonctionnement et entretien)	69,00 €
Contrôle périodique microstation	37,00 €
Pénalités sur contrôle périodique	Tarif (sans TVA)
Pénalité redevance contrôle périodique (fonctionnement et entretien)	69,00 €
Pénalité redevance contrôle périodique microstation	73,50 €
Pénalité non-réhabilitation suite vente 4 ^{ème} année après achat	150,00 €
Pénalité non-réhabilitation suite vente 5 ^{ème} année après achat	200,00 €
Pénalité non-réhabilitation suite vente 6 ^{ème} année après achat	250,00 €

*TVA à 10%

A l'unanimité, le comité syndical donne son accord pour appliquer ces tarifs en 2026.



Pour extrait conforme,
Le Président,

[Signature]
Ch. DE CONTENSON